

A L'ATTENTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX**Objet : Conseil Municipal**

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du conseil municipal qui aura lieu le :

Jeudi 4 juillet 2024**A 19 H 00 – Salle du Conseil Municipal, Mairie de Saint-André
Commune déléguée de Saint-André-Treize-Voies**Les points suivants sont inscrits à l'ordre du jour :**✚ Commune de MONTRÉVERD :**

- **Adoption du procès-verbal** du conseil municipal du 23 mai 2024 ;
- **Informations des Décisions prises** en vertu de l'article L.2122-22 du CGCT ;
- **Finances – Marchés publics :**
 - Achat maison consorts RELET ;
- **Affaires Générales :**
 - Validation de la convention pour la réalisation du balisage de tout nouveau sentier de randonnée ;
 - Conclusion d'un bail pour l'épicerie de Saint-Sulpice-Le-Verdon ;
 - Point d'étape étude NEPSIO concernant le projet de Territoire 2024-2034 ;
- **Informations intercommunales :**
 - Validation de la convention concernant le groupement de commande pour territoire pour le renouvellement des prestations de gestion et maintenance des infrastructures du système d'informations ;
 - Validation du procès-verbal de mise à disposition des biens de la commune de Montréverd à Terres de Montaigu Agglomération dans le cadre du transfert de la compétence assainissement ;
- **Point sur les différentes Commissions**

Veuillez agréer, Mesdames et Messieurs les élu(e)s, l'expression de mes salutations distinguées.

Damien GRASSET, Maire